

Dossier pédagogique

La révolution industrielle

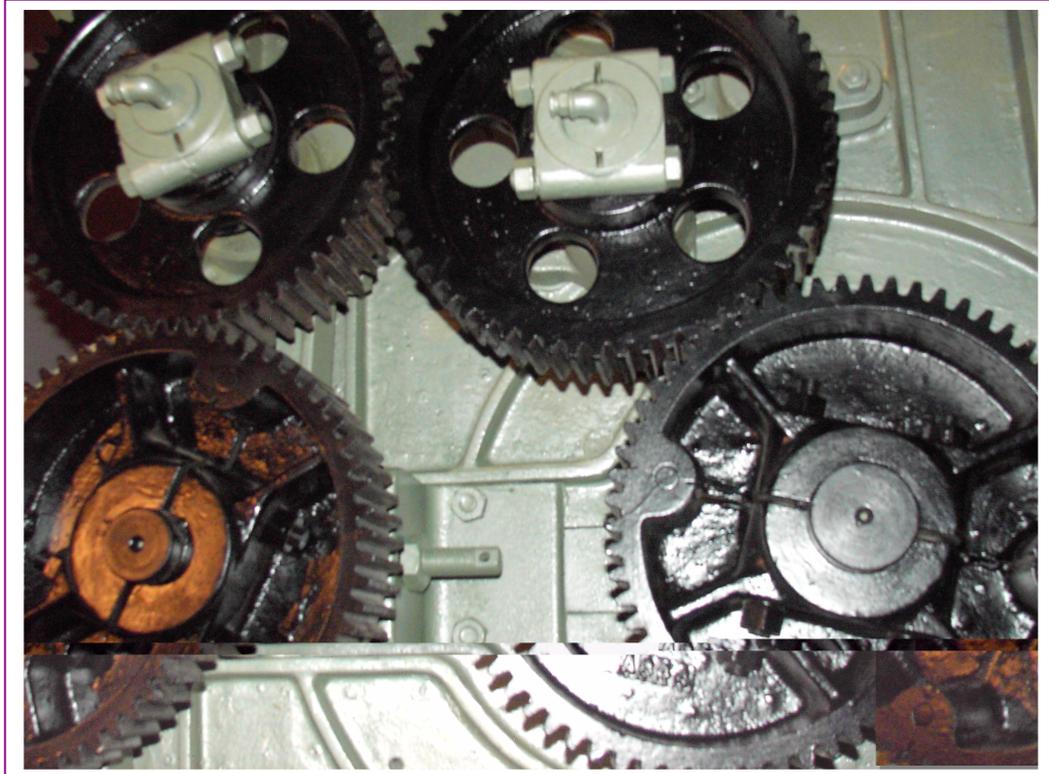


Table des matières

1. La révolution industrielle, c'est quoi ?
 - a. Définition et concept
 - b. La machine remplace l'homme, la mécanisation et l'industrialisation.
 - c. Pourquoi en Belgique ?
 - d. les grandes dates
2. La révolution industrielle dans le textile
 - a. Verviers et sa révolution
 - a. les grands noms et inventions
3. Les impacts de l'industrialisation
 - a. Ligne du temps : la révolution industrielle dans le textile

4. La condition ouvrière :
 - a. la vie de tous les jours
 - b. les conditions de travail
 - c. le travail des femmes
 - d. le travail des enfants
 - e. les mouvements ouvriers

4. Conclusions (HG)
5. Animation à réaliser au CTLM en rapport avec la condition ouvrière (détail en rapport avec les programmes scolaires)

1. LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE C'EST QUOI ?

a. Définition et concept

On appelle révolution industrielle la période de l'histoire pendant laquelle surviennent plusieurs innovations techniques qui changent l'aspect de la société. Cette mutation sociale explique la dénomination « révolution ». C'est l'un des événements les plus importants de la civilisation moderne.

À la fin du XVIII^e siècle, ce moment charnière de l'histoire a considérablement fait changer la société : Des transformations techniques, (exemple)

Des transformations sociales

Des transformations économiques.

Depuis la révolution industrielle, plusieurs aspects se sont radicalement modifiés : modes de production, définition du travail, moyens de transport, organisation de la société et de l'économie.

Elle commence en 1770 en Angleterre, puis s'est graduellement imposée aux autres pays d'Europe comme la Belgique et jusqu'en Amérique.

b. L'industrialisation

Avant la révolution industrielle

Au début du 18^e siècle, les activités commerciales étaient concentrées là où il y avait la main d'œuvre : dans les milieux ruraux. Il n'y a que peu de demande pour les textiles et la métallurgie. En effet, la population des campagnes fabriquait tout ce dont elle avait besoin uniquement selon ses besoins.

Dans les villes, à la même époque, la production est liée au textile ou à la métallurgie était limitée. Les artisans travaillaient surtout pour la noblesse.

- **La Proto – industrialisation.**

On appelle ainsi la période qui a précédé l'industrialisation. Cette **période, qui marque la transition entre la société d'artisans et la société industrielle**, s'est faite dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Angleterre et la Belgique.

Vers le milieu du 18^e siècle, la situation change et la demande liée au textile et à la métallurgie augmente considérablement. Le vieux système de production ne convenait plus aux nouveaux besoins.

3 facteurs : - l'augmentation de la population (grâce à la révolution agricole).
- la fabrication de produits pour les colonies. (premières exportations)
- la professionnalisation de l'armée (obligation pour chaque pays de vêtir et armer ses soldats).

Un nouveau rôle apparaît dans la société : celui du marchand-fabricant, il propose diverses marchandises qu'il revendra par après. Il fait appel à plusieurs artisans qui devront fabriquer chez eux avec leurs propres outils ces marchandises.

L'un des aspects les plus importants de la Révolution industrielle est sans doute l'industrialisation, qui représente la généralisation de la mécanisation et une forte augmentation du travail en manufacture et en usine.

Avant la Révolution industrielle, il y avait déjà quelques tâches qui étaient mécanisées, toutefois, cette mécanisation ne se retrouvait pas dans toutes les villes, ni dans toutes les productions. Il est alors important de retenir que l'on parle réellement d'industrialisation lorsque cette mécanisation est généralisée.

- **les manufactures** : Avant l'arrivée des machines et du travail mécanisé, plusieurs marchands ont mis sur pied le **Factory System**. Cette organisation de la production implique de regrouper tous les artisans dans un seul et même bâtiment. Ces artisans accomplissent leur travail sous la supervision du même patron. Il est important de retenir que les gens qui travaillent dans ces manufactures sont des artisans, s'est à dire qu'ils créent encore des objets de leurs mains, grâce à leurs outils.
- **les usines** : les usines font leur apparition en même temps que les machines. Les propriétaires de manufactures ont peu à peu intégré des machines mécanisées. Ces machines effectuent une partie du travail que les artisans faisaient par eux-mêmes. Les employés des usines ne fabriquent plus, ils deviennent responsables de surveiller et d'alimenter les machines.
- **La révolution industrielle en Belgique** : cette révolution touche principalement la Wallonie, particulièrement les bassins de la Meuse et de la Sambre dès le XVIII^{ème} siècle. Grâce au potentiel naturel de ces régions, la Belgique extrait vers 1870, huit fois plus de charbon par habitant que la France et ¼ de moins que l'Angleterre, ses 2 principaux concurrents. Si cette révolution touche le charbon, elle concerne également les secteurs de la pierre du fer ou de la laine.

B. Les machines remplacent l'homme

Produire, fabriquer...
Plus, encore plus. Plus vite, encore plus vite !
L'homme perfectionne sans cesse ses outils pour y parvenir.
Il y a un peu plus de deux siècles, une machine révolutionna le monde :
La machine à vapeur.

A la fin du XVIII^{ème} siècle

La machine à vapeur révolutionne le travail. Avant, l'homme n'avait que ses bras, les leviers, la puissance des animaux, du vent et de l'eau pour produire de l'énergie.

Avec la machine à vapeur, tout s'accélère et peut être *fabriqué très vite* et en *grand nombre*. *Les usines peuvent naître...*

La machine à vapeur a été inventée au XVIII^{ème} siècle. Elle marqua le début d'une nouvelle époque : **l'industrialisation**.

En 1784, l'ingénieur écossais *James WATT* perfectionne la **pompe à feu** créée par **Newcomen** en 1712, Ce fut l'une des plus grandes inventions du XVIII^{ème} siècle.

Désormais, l'homme ne dépend plus de la force des animaux, de l'eau ou du vent pour actionner les machines. La nouvelle machine à vapeur de WATT a été installée dans les filatures de coton. Les métiers à tisser produisaient beaucoup plus de fils en même temps. On a aussi fabriqué de gigantesques métiers à tisser, qui tissaient beaucoup plus d'étoffes en beaucoup moins de temps.

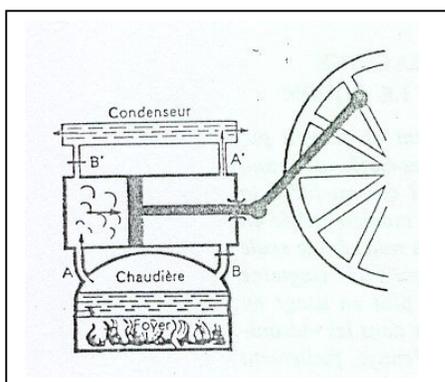
Au début du XIX^{ème} siècle la machine à vapeur actionnait couramment toutes sortes de machines. On construisait des usines partout.

Mais la révolution industrielle repose aussi sur l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie : *le charbon*.

- En traversant le parcours-spectacle, tu as certainement aperçu des reproductions de machines à vapeur. Jadis, dans les usines en bordure de Vesdre, il y avait bon nombre de ces machines. Une d'entre elles est d'ailleurs visible dans la cour du Centre Touristique de la Laine et de la Mode.

Comment la machine à double effet de WATT fonctionnait-elle ?

Le principe d'une pompe est d'aspirer et refouler un fluide, ici la chaleur. Avant la machine à vapeur, les besoins économiques étaient satisfaits par la croissance démographique qui fournissait une main-d'œuvre bon marché et par les moulins (à eau ou à vent, selon les pays), qui restaient le principal moyen de production d'énergie. L'explosion démographique dans la deuxième partie du XVIII^e siècle obligea l'outil de production à se mécaniser

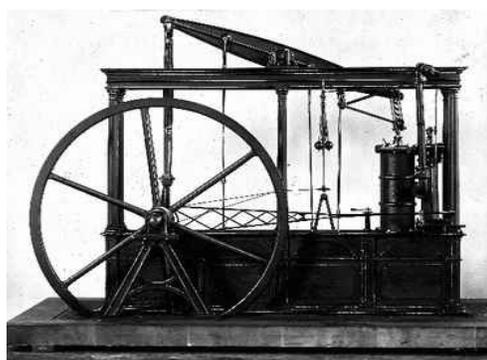


Dans la machine de WATT, la condensation se fait hors du cylindre, ce qui améliore le Rendement.

Dans un premier temps, la vapeur est Admise à gauche, tandis qu'elle s'échappe à Droite. Un système automatique ferme donc Les soupapes A et A', et ouvre B et B' ; du Coup, la vapeur est admise à droite, et S'échappe à gauche. Le piston est animé d'un Mouvement de va-et-vient très rapide.

La machine a désormais deux moteurs, elle fonctionne en continu. En outre, WATT a ajouté un **système de bielle manivelle** qui lui permet de transformer un mouvement linéaire alternatif, en mouvement rotatif continu.

La machine cesse d'être seulement une pompe à feu, elle peut être utilisée comme *moteur* actionnant, par l'intermédiaire de courroies, de poulies, ... , toutes les nouvelles machines.



Maquette de la machine de James Watt

Centre Touristiq

pelle 30 – 4800 VERVIERS

Aujourd'hui

Dans un atelier de montage, on assemble des pièces pour en faire un tout. Les ouvriers ou les robots montent les pièces. Pour faire une voiture, par exemple. Les entreprises veulent produire de plus en plus, de plus en plus vite et de moins en moins cher.

Verviers et la révolution industrielle.

On produisait de la laine à Verviers avant la révolution industrielle, l'essor de cette industrie est favorisé par l'absence de réglementation corporative et le régime absolu de la libre entreprise. Mais surtout grâce à la qualité de l'eau de sa rivière la Vesdre, qui permettait un lavage optimal de la laine. Ainsi, la révolution industrielle s'y opère déjà au XVIIIème siècle. Grâce à la mécanisation, l'arrivée de William Cockerill et la concentration des entreprises très rapide au début du XIXe siècle, l'industrie lainière verviétoise connaît son âge d'or de 1850 à 1914, date du début d'un long déclin. Aujourd'hui, Verviers compte de nombreux vestiges de cette industrie : usines, cités, maisons de maître.

L'usine Bettonville- Detier

LA FAMILLE COCKERILL

Au XVIII^e siècle, en Angleterre, un mécanicien très habile du nom de William Cockerill, tentait en vain de gagner le continent, afin d'y trouver du travail. Cet homme était un expert dans la fabrication de machines textiles.

Mais pourquoi voulait-il quitter son Angleterre natale ?

A cette époque, l'industrie avait été bouleversée. L'ère des inventions, qui avait changé si brutalement le visage du monde, avait fait des cultivateurs et agriculteurs, des mécaniciens d'usine. Lorsque William avait du travail, il construisait des métiers mécaniques. Il était un

des ces nombreux mécaniciens qui avaient poussé leur pays au premier rang des nations industrielles.

Et pourtant, il souffrait de ne pouvoir donner libre cours à son génie, car William était un innovateur, un créateur. Plus que tout, il désirait mettre en œuvre son talent de jenny maker (menuisier fabriquant des machines en bois).

Ce rêve était très beau, mais comment pouvait-il le réaliser dans son petit village d'Haslingden ?

William voulait émigrer mais, à cette époque, quiconque transportait des secrets de fabrication de machines risquait d'être frappé d'exil. Finalement, il se décida et partit pour la Suède, puis pour l'Allemagne où il s'arrêta à Hambourg et s'adonna au commerce du bois. Ce métier ne lui apporta pas la fortune mais, ...la famine !

Heureusement trop fier, il n'abandonna pas la partie. C'est ainsi qu'un beau jour, il rencontra Monsieur MALI, le chef de bureau de la maison SIMONIS de Verviers. Celui-ci était venu à Hambourg pour acheter des laines et, en bavardant avec William COCKERILL, comprit immédiatement le parti que ses patrons pouvaient tirer d'un individu pareil. Avec des machines textiles remarquables, ils pourraient briser aisément la concurrence.

COCKERILL fabriqua entre autre le premier moulin mécanique à laine du continent, des assortiments de mécaniques à filer,...

Un an plus tard, en 1799, William et ses deux fils James et William Junior, arrivèrent à Verviers et s'installèrent dans la propriété DAUCHAP où il fabriqua ses premières machines textiles. Il mit au point le premier métier à filer du continent. Cette machine remplaça le travail de 100 personnes.

Aussi tous les drapiers verviétois harcèlent-ils COCKERILL de leurs propositions de sollicitations. Mais, il demeura fidèle à ses engagements.

William COCKERILL ne fut cependant pas sourd aux avances qui lui parvinrent. Au fil du temps, malgré le contrat d'exclusivité de 1802 qui le liait, lui et son associé Jacques Hodson avec la firme Simonis –Biolley, le secret de fabrication de ses machines ne fut pas conservé.

Grâce à sa renommée et avec l'aide de ses trois fils : John, James, William Junior et de Jacques Hodson(qui devint en 1808 l'époux de sa fille), une entreprise de construction de machines et des ateliers furent créés.

Les fils Cockerill commencèrent alors à sillonner l'Europe à la recherche de personnes intéressées par leurs produits.

Devenant plus âgé, William Cockerill décida de se retirer. Ses fils continuèrent à construire des machines et se lancèrent dans la sidérurgie et la filature.

John, se mit à construire des machines à vapeur en copiant des modèles anglais. Puis, en 1818, il installa une fonderie dans l'ancien palais épiscopal de Seraing. Mais, l'aventure pour lui ne s'arrêta pas là.

Grâce à ses nombreuses acquisitions (mines de fer, hauts fourneaux,...) ses ateliers livrèrent septante-six locomotives. La première porta le nom : le Belge.

C'est aussi lui qui fabriqua les rails du premier chemin de fer du continent. Son entreprise était gigantesque, la plus grande du monde, à la pointe de la technologie. Il gérait tout, de la mine de charbon et de fer, à la construction des machines.

Centre Touristique de la Laine et de la Mode – rue de la Chapelle 30 – 4800 VERVIERS

Et pourtant, les affaires déclinèrent... John chercha une solution à ses nombreux problèmes d'argent, mais en vain.

Après sa mort, ses héritiers furent obligés de transformer son entreprise en société anonyme.

La révolution industrielle dans les textiles

C'est dans l'industrie textile que se produisent les premières améliorations. On y travaille surtout la laine (à Verviers) et le lin (Gand).

Lorsque le commerce avec l'Inde se développe, le coton indien a un vif succès. Aussi, une industrie nouvelle fleurit en Angleterre : celle du **coton**.

Mais, pour vendre les **cottonnades anglaises moins chers** que les indiennes, il est nécessaire de les **fabriquer vite et en grande quantité**.

L'invention capitale dans ce domaine est l'invention de la **Navette Volante** du tisserand anglais **John KAY** (1733). Grâce à machine, la fabrication d'étoffe s'accélère. Mais, cette invention augmente la consommation du coton; il faut donc **accélérer le filage**.

Pour fabriquer très rapidement une grande quantité de fil, plusieurs machines à filer sont mises au point :

- la **Spinning-Jenny de Hargreaves** vers 1765
- le **Water-Frame** monté par **Richard Arkwright** (1769) et perfectionné par **Samuel Crompton en 1779**. Cette troisième machine porta le nom de **Mule-Jenny**.

Mais, à nouveau, on arrive à fabriquer une **trop** grande quantité **de fils**. Cette surproduction de fils de coton provoque de nouvelles recherches pour le tissage.

Les artisans s'efforcent donc de mettre au point **un métier tissant plus rapidement** que celui de John Kay.

Edmund Cartwright, en 1784, réussit ce défi avec un **nouveau métier à tisser mécanique** actionné par une **machine à vapeur**.

Depuis l'arrivée de William Cockerill sur le continent et en particulier à Verviers ; d'autres machines révolutionnaires furent mises au point comme le premier **assortiment de machines à carder et à filer (1801)** construit par William **Cockerill**, le **métier à tisser** de **Jacquard** et de **Liéven Bauwens en 1802**, et l'invention du verviétois **Eugène Melen**, le **Léviathan**, en **1864,**

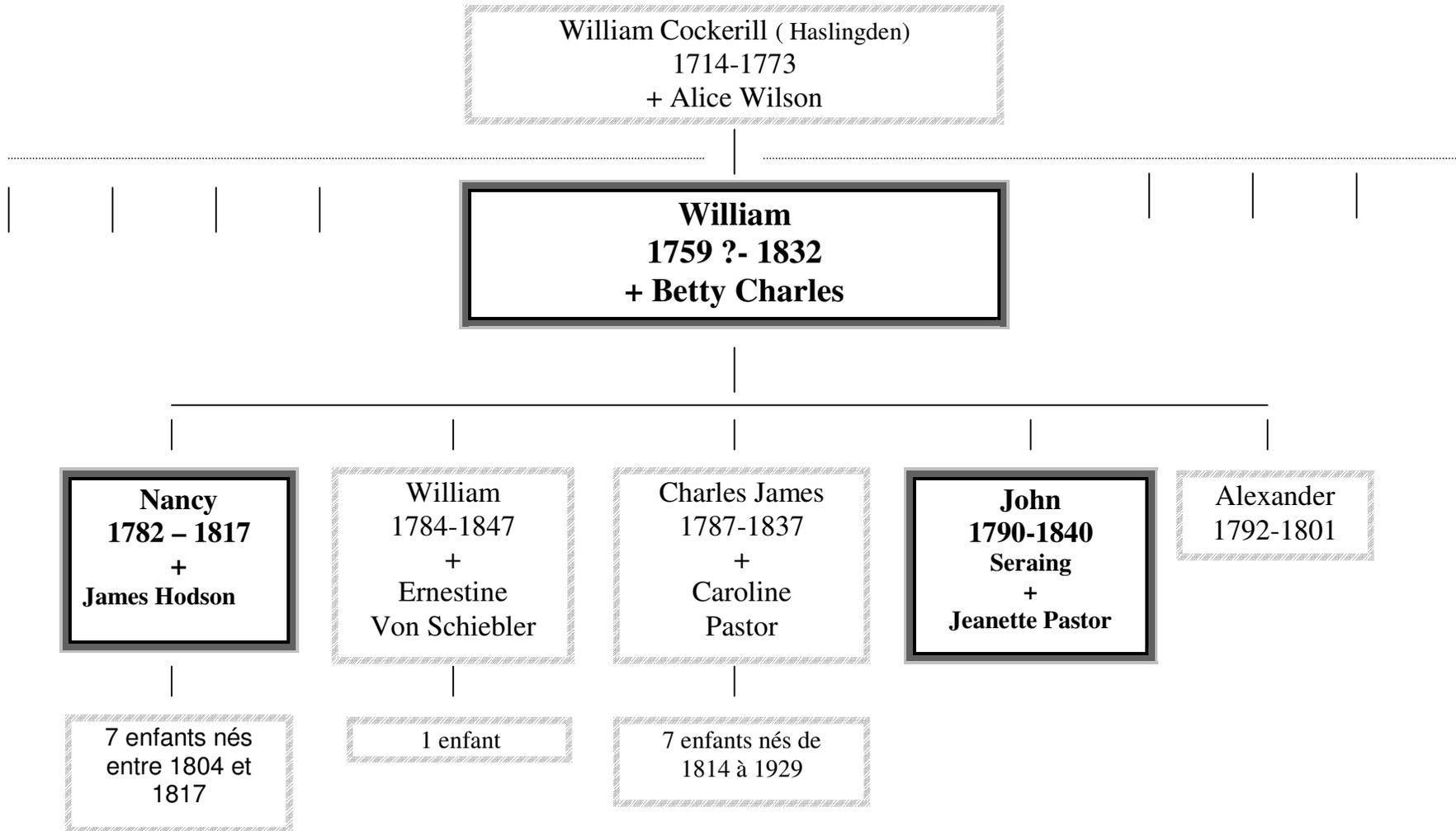


Le Léviathan



La cardeuse

La famille Cockerill



LIGNE DU TEMPS

La révolution industrielle

1835 : première ligne de chemin de fer en Belgique inaugurée le 5 mai 1835 par le roi Léopold 1^{er}.

1831 : la Belgique devient une monarchie constitutionnelle

1820 : Georges Stephenson fabrique la première locomotive à vapeur capable de transporter voyageurs et marchandises

1799 : Arrivée de William Cockerill à Verviers → construction d'un assortiment de machines textiles

1785 : Edmund Cartwright : **premier métier à tisser mécanique à vapeur.**

1784 : James Watt crée la machine à vapeur à double effet.

1771 : Cugnot met au point la première automobile à vapeur : le fardier.

1779 : Samuel Crompton construit la mule Jenny (filage).

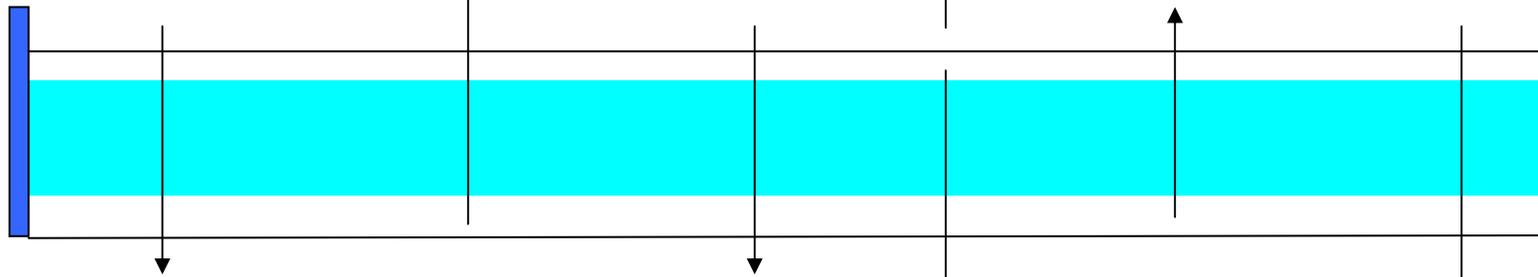
1765 : la spinning Jenny de Hargreaves fait son apparition (filage).

1733 : John Kay crée la navette volante (tissage).

1705 : la pompe à vapeur de Newcomen.

1681 : Denis Papin met au point le digesteur (1^{er} autocuiseur).

1700



1769

James Watt crée la machine à vapeur à double effet

1733

John Kay crée la navette volante

1779

Samuel Crompton construit la mule Jenny

1712

La pompe à vapeur de Newcomen

1765

La spinning Jenny de Hargreaves

1784

Edmund Cartwright crée le premier métier à tisser mécanique

1769

Richard ARKWRIGHT crée la filature à vapeur : le Water Frame

Machine à décatir

1820

La presse hydraulique

1801

Le premier assortiment de mécaniques à carder et à filer créé par W. Cockerill fonctionne

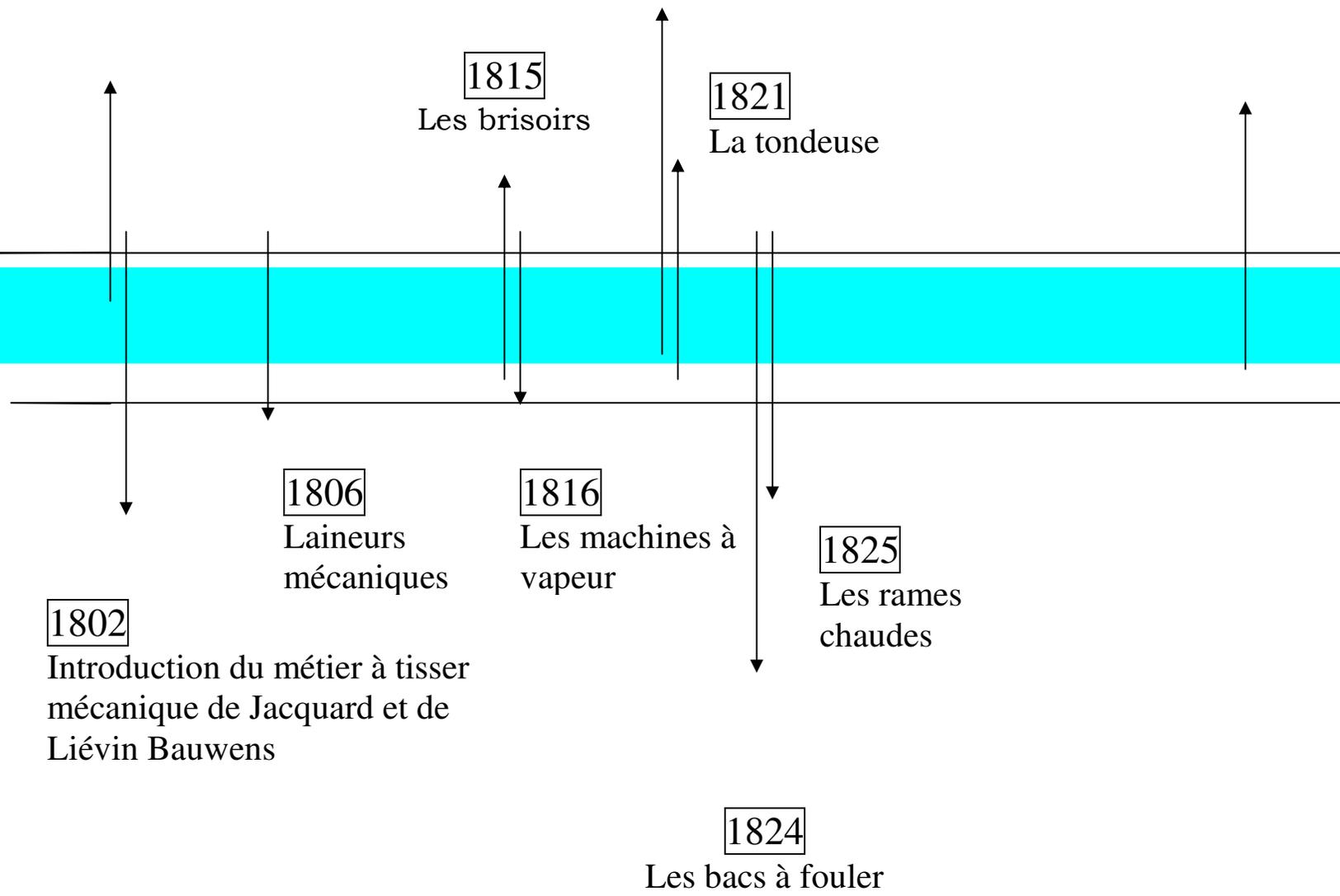
1840

Les échardonneuses

« La révolution industrielle drapière verviétoise présente le triple caractère d'être précoce, rapide, parfaite ».

DANS

Pierre Lebrun, Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847, in Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIX^{ème} siècle, II, 1, Bruxelles, Palais des Académies, 1979, p. 175.



1802
Introduction du métier à tisser
mécanique de Jacquard et de
Liévin Bauwens

1806
Laineurs
mécaniques

1815
Les brisoirs

1816
Les machines à
vapeur

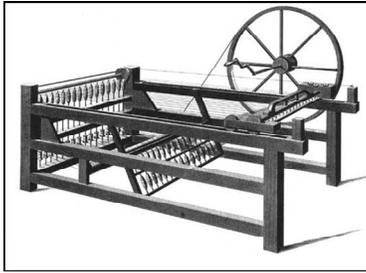
1821
La tondeuse

1824
Les bacs à fouler

1825
Les rames
chaudes

LA MACHINE REMPLACE L'HOMME

Observe les documents ci-dessous.



a) Reconnais-tu ces 2 machines ? A quoi servent-elles ?

.....
.....

b) Quelle est leur différence principale ?

.....
.....

c) L'utilisation de la 2^{ème} machine est-elle bénéfique pour les ouvriers ? Pourquoi ?

.....
.....
.....

L'ÉCONOMIE DE MAIN D'ŒUVRE

Selon une statistique de l'époque voici une comparaison entre les performances du travail manuel et celui des machines :

- machine à ouvrir la laine : elle nettoie une quantité égale à la main d'œuvre de 60 personnes par jour
- machine à carder : une de ces machines carde 68 kg de laine par jour, ce qui est égal à la main d'œuvre de 24 personnes
- machine à filer fin : fait le travail de 24 personnes.
- machine « Mule Jenny » : avec 3 personnes permet à elle seule de remplacer 200 paires de bras
- machine à lainer : fait en un jour le travail de 20 personnes

(Thomassin L.- Mémoires
statistiques du département de
l'Ourthe. Liège, 1879, page 449)

COMMENT LES MACHINES ÉTAIENT-ELLES MISES EN MOUVEMENT ?

La roue à eau est le système le plus employé à l'époque. Néanmoins, à l'arrivée des machines, il fallait trouver une énergie plus puissante et plus régulière. On utilise d'abord des manèges mis en mouvement par des chevaux, puis enfin, dès 1816 à Verviers, la machine à vapeur. La force musculaire de l'homme était elle aussi utilisée pour mouvoir des machines, notamment des femmes qui mouraient jeune d'une usure cardiaque.

En résumé...

Suite à l'arrivée des machines textiles, le travail des ouvriers a été moins « physique ». Les machines devaient être uniquement surveillées.

Fini le travail de plusieurs hommes, la machine à elle seule était bien plus productive.

Elle était coûteuse à l'achat, mais tellement rentable pour les patrons : ils n'avaient plus besoin de payer la main-d'œuvre. En d'autres termes, **la machine a remplacé le travail de l'homme**, enfin, de plusieurs hommes !

Mais l'arrivée de ces supers machines n'a fait qu'aggraver les conditions de vie des pauvres ouvriers. Seuls les privilégiés avaient encore du travail. Les autres devaient chercher une autre source de revenu. L'alcoolisme et la maladie venaient souvent compléter le tableau de la misère ouvrière. L'habitat, lui, était vétuste et malsain.

LA CONDITION OUVRIÈRE

LE MODE DE VIE DES GENS DE NOS RÉGIONS AU TEMPS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES.

En analysant des traces du passé, en cherchant des informations dans des textes et documents iconographiques, en visitant notre centre touristique et son quartier, l'enfant pourra répondre à ces différentes questions :

Mode de vie	Comment l'homme <ul style="list-style-type: none">▪ se nourrit-il ?▪ se loge-t-il ?▪ s'habille-t-il ?▪ se soigne-t-il ?
Activités économiques	Que produit-il ? Quelles techniques utilise-t-il ? Y a-t-il de grandes inventions qui influencent son travail ? Fait-il du commerce ? Comment se déplace-t-il ?
Activités culturelles	Comment <ul style="list-style-type: none">▪ s'instruit-il ?▪ se distrait-il ?▪ communique-t-il ?
Rapports sociaux	Quelle est son organisation sociale ? Quels sont les modes d'oppression et d'exclusion ? Quels sont les combats sociaux ? A-t-il des activités philosophiques et religieuses ?

Les documents fournis sont classés sous 5 rubriques :

La vie de tous les jours :
Les conditions de travail
Le travail des enfants
Les mouvements sociaux
L'arrivée des machines

Situations mobilisatrices :

- « Il y a deux siècles, tous les enfants de mon âge allaient-ils à l'école ? »
 « Il y a 150 ans, les enfants avaient-ils leur propre chambre à coucher ? »
 « En 1850, les parents savaient-ils aider les enfants à faire leurs devoirs ? »
 « Au 19^e siècle, avait-on les mêmes hobbies que maintenant ? »

.....

LA CONDITION OUVRIÈRE

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Document 1

Prix des denrées en francs belges (1 € =40.3399 francs belges)

	1850	1860	1871
1 kg de pain	0.24	0.26	0.42
1 kg viande de vache	1.30	1.40	1.80
1 kg viande de porc	1.10	1.40	1.80
Lapin	1	1.30	1.50
Beurre	2.25	2.90	3.70
Saindoux	1.30	1.45	2.50
Oeufs (26)	1.30	1.70	2.90
½ litre de lait	0.10	0.12	0.16
3 kg de pommes de terre	0.20	0.23	0.40
1 litre de genièvre	0.70	-	-
1 litre de bière	0.08	-	-

Document 2

Salaires en francs belges par jour

	1836	1846	1856	1863	1869
Trieuse	0.95	1.22	1.70	1.85	2
Laveur	1.40	1.46	1.60	2.60	3.25
Fileur	1.80	1.80	2.90	3	3.40
Cardeur	1.47	1.75	2.30	3.25	3.30
Epelucheuse	0.70	0.75	0.85	1.35	1.50
Tisserand main	2	2.70	2.85	3	3

Salaire le plus bas & salaire le plus élevé

Document n°3

Suite à toutes ses privations, l'ouvrier trouve refuge dans l'alcool.

Le genièvre devient un besoin, une passion. L'ivrognerie crée une série de malheurs qui s'abattent sur la classe ouvrière. A la sortie des ateliers, alors que les ouvriers ont

touché leur paie, ils vont en dépenser plus de la moitié dans les cabarets et les taudis situés à proximités des usines.

Il arrive assez souvent que les femmes doivent aller à la recherche de leur mari et le reconduire ivre à leur domicile en espérant ne pas subir de mauvais traitements.

A Verviers, l'alcoolisme est un véritable fléau. On compte 1 café pour 7 maisons.

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

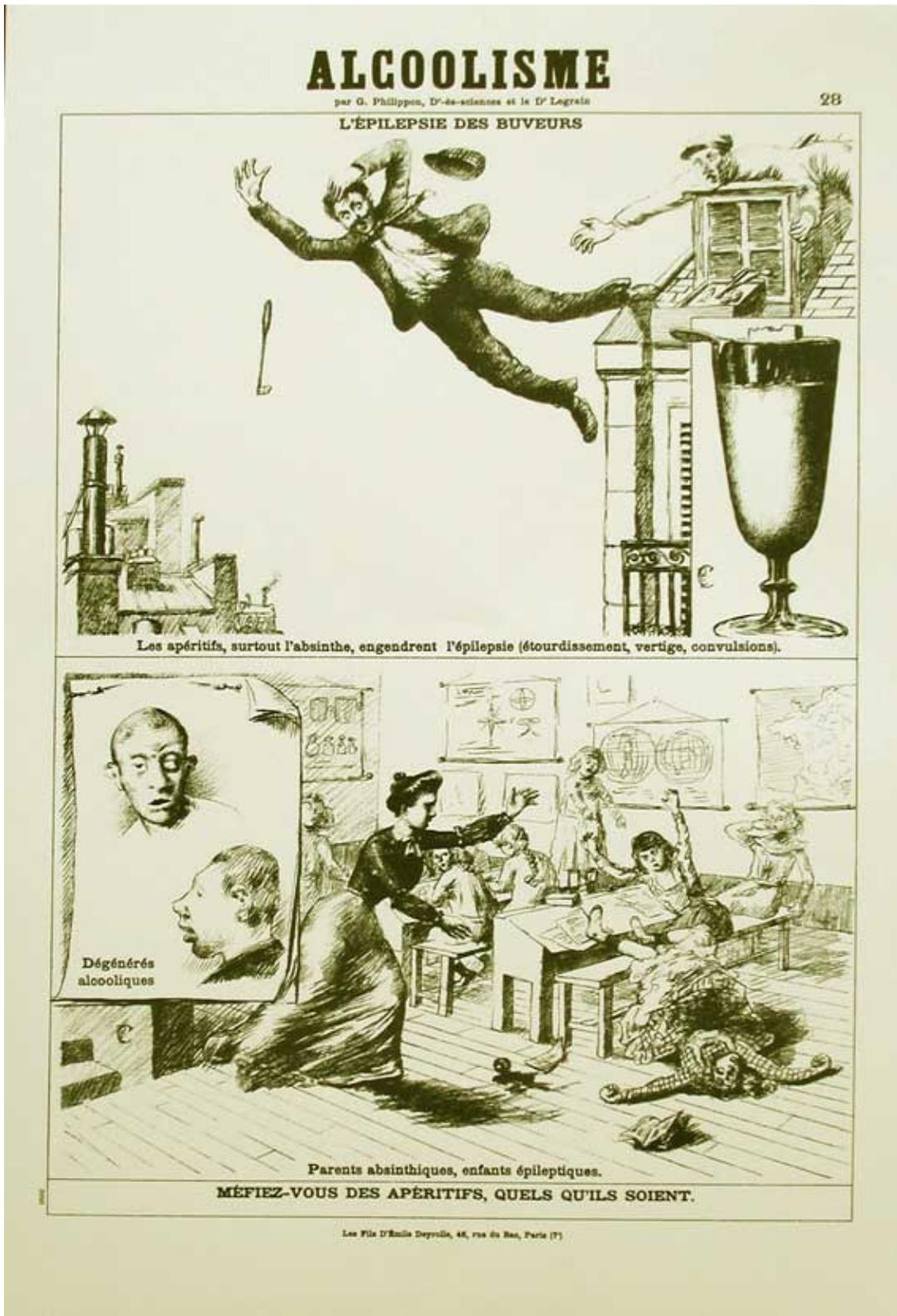
Document n°4

« Dans un grand nombre de cas, des familles d'ouvriers peuvent à peine arriver, au moyen du salaire réalisé, à se nourrir comme des prisonniers, même lorsque la femme apporte son modeste contingent de travail à la communauté ...

Faut-il s'étonner si, pour échapper momentanément aux embarras et aux inquiétudes qui l'assiègent, l'ouvrier va s'étourdir parfois au cabaret et chercher dans l'abus des liqueurs fortes l'oubli de maux auxquels il ne voit pas de remèdes? Faut-il s'étonner enfin de la résistance qu'il oppose à toute tentative de diminution de salaire?

Comment se fait-il qu'un grand nombre de travailleurs vivent dans des conditions si [difficiles]? C'est évidemment en recourant à des expédients dont l'ouvrier seul a le secret, en réduisant sa ration journalière, en substituant le pain de seigle au pain de froment, en mangeant moins de viande ou en la supprimant tout à fait, de même que le beurre; en se contentant d'un peu de graisse pour tout assaisonnement; en réduisant son habitation à une ou deux pièces, où garçons et filles, père et mère couchent pêle-mêle à côté les uns des autres; en économisant sur l'habillement, sur le blanchissage, sur les soins de propreté; en renonçant à toute distraction; en se résignant enfin aux privations les plus pénibles. »

DAUBY , *De l'amélioration de la condition des classes laborieuses et des classes pauvres en Belgique au point de vue moral, intellectuel et physique*, 1885 pp. 63, 64,66 et 296 cité par L. VERNIERS, ... *Lectures historiques*, t. 3, Bruxelles, 1936, p. 184



Document n°6



Document n°7

Beaucoup de ménages ouvriers se contentent d'une seule chambre d'un loyer moyen de 3 francs par mois. Les logements sont généralement insalubres. Les loyers étant très chers, les travailleurs s'entassent dans des chambres étroites où la même pièce sert de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher pour plusieurs personnes. Le manque de cours spacieuses et de vergers oblige la ménagère à sécher la plus grande partie de son linge dans son appartement. De plus, les latrines font défaut dans ces maisons où règnent la saleté et le désordre.

Une famille composée des deux parents et de deux enfants en bas âges consomme environ 6 pains, une livre de beurre, un kilo de lard, ¼ de kilo de graisse et quelques légumes par semaine. Elle ne consomme ni viande, ni lait.

La garde-robe du mari s'enrichit chaque année de deux pantalons, de deux chemises de toile, d'un sarreau, de deux cravates, de deux paires de chaussettes, d'une casquette et d'une paire de souliers. Le costume de laine, le chapeau et les mouchoirs sont trop coûteux.

La femme possède en tout et pour tout une jupe, un canezou (robe sans manches), deux chemises de coton, deux mouchoirs, deux tabliers, deux paires de bas et une paire de chaussures.

Les enfants peuvent user huit petites robes.

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

Document n°8

UNE FAMILLE OUVRIERE A FOUGERES EN 1895

"Nous n'avions qu'une seule chambre. On y travaillait, on y mangeait, on y dormait, même certains soirs on y recevait les amis. Autour des murs, il avait fallu ranger deux lits, une table, deux armoires, un buffet, le tréteau du fourneau à gaz, accrocher les casseroles, les photographies de la famille, celles du tsar et du Président de la République.[. .]C'était là notre foyer, comme on dit dans les narrations des écoles primaires. Mon père l'appelait plus justement notre "cambuse".[...] Dès cinq heures du matin ma mère était à sa machine [à coudre] et pédalait jusqu'à onze heure du soir, la pauvre femme a usé deux machines ; mais la troisième a eu raison d'elle..."

Jean Géhenno, *Souvenirs*.

Document n°9 :



Les 2 bâtiments que tu vois sur cette ancienne carte postale datent de 1808. Ils constituent probablement la plus ancienne **cité ouvrière** en Europe continentale. Le logement social commence donc par la cité des **Grandes Rames à Verviers**

La cité des Grandes Rames était composée de 10 maisons identiques, formant deux blocs de bâtiments parallèles.

Chaque habitation comptait 4 niveaux et 5 travées. Elles étaient en briques rouges, simples et régulières.

Le rez-de-chaussée et les 3 étages étaient divisés en 4 pièces (de 23 m²) qui s'organisaient autour d'un couloir. Les pièces devaient abriter chacune un ménage de 6 personnes.

La distribution de l'eau y a été installée en 1876 et le **raccordement aux égouts** a été effectué en 1883. Les ouvriers vivant aux Grandes Rames étaient privilégiés par rapport aux autres. Tout le monde n'avait pas l'eau courante !

Document n°10 :

L'ouvrier des villes cherchant à se loger au plus bas prix possible, choisit nécessairement sa demeure dans les rues les plus étroites ou dans les ruelles ou dans les impasses, que le soleil ne favorise jamais, ou presque jamais, de ses rayons, où l'air est corrompu et ne se renouvelle pas facilement, où la malpropreté du sol et les immondices que les habitants accumulent autour d'eux donnent lieu à des émanations de toute nature, émanations qui constituent de puissantes et permanentes causes d'insalubrité. Ainsi, le plus souvent, l'ouvrier ne possède qu'une seule pièce qui sert à tous les besoins du ménage ; cette pièce est fréquemment trop exiguë pour le nombre de personnes dont se compose la famille.

E. DUCPETIAUX, *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, in *Bulletin de la Commission centrale de Statistique*, Bruxelles, 1855. dans J.L. JADOULLE, A.TIHON, *Racines du futur*, t. III, p. 104, Namur, 2000

LA CONDITION OUVRIÈRE

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Document n°1 :

« Entrer dans une fabrique, c'était comme qui eut dit rentrer dans une caserne ou une prison. Aux griefs contre la machine se mêlait la haine de la fabrique. La répulsion qu'elle inspirait se comprend aisément. Pour l'ouvrier habitué au travail à domicile où à celui du petit atelier, la discipline de la fabrique était intolérable. Chez lui, malgré ses longues journées de travail que la faiblesse du salaire l'obligeait à fournir, il pouvait se mettre à l'ouvrage et le quitter à volonté, sans heures régulières, le répartir comme il l'entendait, aller et venir, s'arrêter un instant pour se reposer... »

Mantoux P. – op.cit, page 430

Document n°2 :

AVIS à TOUS LES TRAVAILLEURS

- Avant de commencer leur journée de travail, ils sont tenus de nettoyer à fond leurs bureaux, d'allumer le poêle ; à cet effet, chacun doit apporter une quantité suffisante de combustible.
- On est tenu de travailler douze heures par jour. Si nécessaire, il faut prolonger le temps du travail, sans se faire prier.
- Les travailleurs qui s'occupent de politique sont licenciés séance tenante.
- La femme et les filles du Directeur, ainsi que certaines personnes haut placées, doivent être saluées avec respect.
- La lecture de la Bible est spécialement recommandée aux travailleurs. Il est permis aussi de lire d'autres livres, pour autant qu'ils n'aient pas une influence pernicieuse.
- Chaque travailleur doit veiller à rester toujours en bonne santé : on ne paie pas le personnel malade. Pour cette raison, il vaut mieux économiser chaque semaine une partie de son salaire afin de prévenir d'éventuels accidents de ce genre.
- Un travailleur n'a pas le droit de se tromper, sous peine de renvoi.
- Celui qui contredit son patron fait preuve d'irrespect et doit en supporter les conséquences.
- Les femmes doivent faire preuve, sur les lieux de travail, d'une conduite exemplaire.
- On accorde du congé uniquement en cas de décès d'un membre de la famille. Le salaire de ce jour est alors déduit.
- Chaque travailleur est tenu de faire savoir tout ce qu'on raconte au sujet de la Direction, que ce soit sur les lieux de travail ou en dehors.
- Pensez aussi que c'est à votre travail que vous devez votre pain quotidien, et donc la vie. Et n'oubliez pas que beaucoup de personnes seraient heureuses d'avoir la situation que vous possédez.

Document n°3 :

FEDERATION PATRONALE

DE L'INDUSTRIE TEXTILE VERVIERS

Sections des Peigneurs et des Filateurs de Peigné

SUPPRESSION PROVISOIRE DU TRAVAIL DE LA SECONDE EQUIPE

Le travail de la seconde équipe pour les **PROTEGES (femmes et adolescents)** sera suspendu dans nos usines du **19 octobre** pour les raisons suivantes :

Se basant sur la loi du 14 juin 1921, la FEDERATION LIBRE DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA LAINE PEIGNEE, nous informe que les **protégés** cesseraient le travail à **10** heures du soir, conformément à la loi, mais ne commenceraient le travail qu'à **6** heures du matin. De cette façon, la durée du travail de la seconde équipe se trouverait réduite à **sept** heures par jour, soit **trente-cinq** heures par semaine.

Or, la loi prévoit que pour les **protégés**, le travail peut commencer à **5** heures du matin, et se terminer à **10** heures du soir, ce qui permet de travailler à 2 équipes de **huit** heures, avec une demi-heure de repos à midi.

Reconnaissant que l'heure de **5** heures pour le début du travail va à l'encontre des goûts et usages de notre région, nous avons proposé à la FEDERATION LIBRE DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA LAINE PEIGNEE de se joindre à nous pour faire , auprès du gouvernement, une demande commune tendant à obtenir son adhésion au régime des 8 heures au matin, à 1 heure du soir.

La FEDERATION DU PEIGNE s'y est refusée.

Le travail de la seconde équipe sera également suspendu pour les membres du personnel, non visés par la loi, qui devront chômer en suite de la mesure ci-dessus.

Le travail de la première équipe sera continué avec les horaires habituels et le roulement s'établira entre les deux équipes comme d'ordinaire.

LE COMITE

VERVIERS, le 13 octobre 1925

Document n°4 :

La population ouvrière à Verviers

Avant la révolution industrielle, à Verviers et dans les villages et hameaux des environs, le cardage et le filage se faisaient à la main. Les ouvriers recevaient soit la laine pour filer, soit le fil pour tisser. Le travail à domicile était donc très répandu. Les ouvriers des campagnes combinaient travail industriel et activités agricoles.

En 1810 dans la ville de Verviers, sur 10 052 habitants il y a 2 414 ouvriers textiles dont 1520 hommes, 823 femmes et 71 enfants. Sur ces 2 414 ouvriers, on dénombre :

- 374 occupés à la filature dont 220 femmes et 33 enfants
 - 388 occupés au noppage dont 372 femmes et 16 enfants
 - 602 occupés au tissage dont 578 hommes, 20 femmes et 4 enfants
 - 376 occupés au tondage (tous adultes masculins)
- NB : à cette date, Verviers comptait 114 fabricants.

En 1847, Verviers compte 29 fabriques de draps et 5 300 ouvriers.

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

Document n°5 :

La durée du travail est excessive et pèse lourdement sur le travailleur.

Voici quelques exemples parlants reprenant les heures de travail de certaines fabriques : une usine de Hodimont a un horaire qui va de 5 heures du matin à 22 ou 23 heures. Les drousseurs de la firme Hanzoul sont occupés de 6 à 22 heures et le samedi toute la nuit. Chez Lincé à Dison, en 1871, les hommes travaillent 18 heures sur 24 !

Une liste des firmes travaillant au-delà de 7 heures est publiée. On peut résumer cette liste comme suit :

- 10 firmes travaillent de 5h à 20 heures
- 3 firmes travaillent de 5 h à 20h30
- 6 firmes travaillent de 5 h à 21 heures
- 5 firmes travaillent de 5 h à 22 heures

Il y a en général une pause de trente minutes à midi. Outre ces 24 firmes, on cite encore quelques cas graves où les patrons exigent de leurs ouvriers qu'ils passent la nuit sur place ou ailleurs aussi, qu'ils travaillent jusqu'à épuisement,...

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

Document n°6 :

Quelques repères de la législation belge

- **1889** : le travail industriel est interdit aux enfants de moins de 12 ans. La durée de la journée est fixée à 12 heures pour les garçons de 12 à 16 ans et pour les filles de plus 12 ans

- **1911** : les travaux souterrains sont interdits aux garçons et aux filles de moins de 14 ans
- **1914** : le travail des enfants des moins de 14 ans est interdit. L'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans est votée

Ces lois seront mieux respectées dans le travail en usine et plus surveillées que dans le travail agricole familial.

Sources :

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

<http://users.skynet.be/maevrard/livres5.htm> – Le travail des enfants

Document n°7

Etat physique et intellectuel

La misère, les privations, le travail précoce et de trop longue durée, l'ignorance des règles élémentaires d'hygiène ont des conséquences lamentables sur l'état physique et moral des ouvriers.

L'aspect des ouvriers de fabrique est en général peu satisfaisant. C'est l'exercice d'un même métier, de père en fils, toujours dans les mêmes conditions, qui leur donne cet aspect : petits, maigres ou bouffis, teint pâle, peau luisante, torse déformé, vieux et ridés avant l'âge.

Les cause de cet état sont multiples : l'atmosphère chaude et humide nécessaire au travail de la laine, le manque d'aération et les plafonds des ateliers très bas, leur habitat insalubre et humide, la pauvreté de l'alimentation, le travail long et précoce et l'alcoolisme.

Les affections les plus fréquentes sont d'ordre

- pulmonaire (asthme, phtisie),
- circulatoire (varices à cause de la position debout),
- cardiaque (anévrismes)
- ainsi que les scrofules, le rachitisme, les rhumatismes, ...

Dans les ateliers de filage, une température de 24 à 35 degrés est nécessaire. Cette chaleur est énervante, elle use les forces vitales.

Les accidents sont fréquents car les machines comportent de nombreux engrenages et courroies. On relève fréquemment des mutilations des mains, des plaies par arrachement, l'enlèvement complet du cuir chevelu et la mort par broiement du corps dans la machine.

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

Document n°8 :

Le livret de l'ouvrier

Le livret de l'ouvrier devait indiquer l'âge, la profession et le nom du maître. Ce livret était conservé par l'employeur. Pour le récupérer, il fallait être libre de toute dette envers le patron et avoir travaillé pendant la durée convenue. Ce livret était en quelque sorte un passeport et une carte d'identité. Sans lui, on ne pouvait être engagé chez un autre patron et, sans livret, l'ouvrier errant était réputé vagabond.

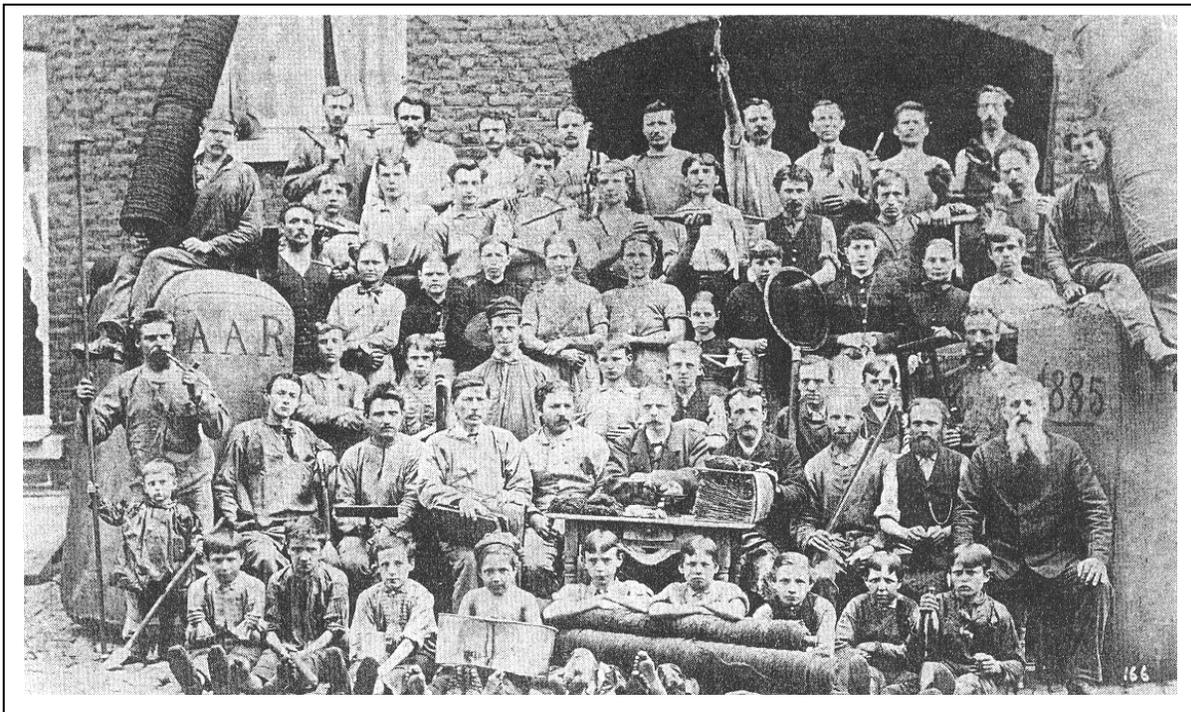
www.alaincaduc.chezalice.fr/livret.html



LA CONDITION OUVRIÈRE :

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Document n°1 :



1885, Adolphe et Armand Rensonnet. Apprêteurs de draps et étoffes

Document n° 2 :

Dans la société rurale, les enfants sont envoyés aux champs dès le plus jeune âge. Malgré tout, leur sort est bien plus enviable que celui qui est réservé aux petits enfants de la ville. Les « Petit Poucet » et « Hansel et Gretel » de tous les contes européens s'inspirent d'une réalité. Perdre des enfants dans la forêt était plus acceptable que l'infanticide...

Le textile dévore les enfants. Dans les filatures, l'agilité, la souplesse et la petite taille des enfants sont utilisées pour attacher les fils brisés sous les métiers à tisser en marche, nettoyer les bobines encrassées, ramasser les fils.

Les enfants sont aussi chargés de surveiller les machines (ils doivent alors rester 16 heures debout), de travailler à la machine à dévider (ils sont alors assis sur des tabourets trop hauts pour eux afin de les empêcher de relâcher leurs efforts).

Un adulte effectuant un travail similaire à celui d'un enfant doit être payé autrefois plus. Bien souvent, comme leurs salaires ne sont pas suffisants pour vivre, les parents eux-mêmes font embaucher leurs enfants par l'usine.

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

Document n°3 :

L'EXODE DES ENFANTS

Air : Debout frères de misère

PREMIER COUPLET

En rangs serrés, musique en tête,
Voyez défiler ces enfants,
D'une allure que rien n'arrête
Ils marquent le pas crânement;
La joie se lit sur leurs visages
Ils se réjouissent d'aller
Se mettre sous le patronage
De leurs frères d'autres cités.

REFRAIN

Partez , enfants candides,
Le capital Avide
Sans coup férir vous ravit votre pain:
Vous, les chérubins qu'on abrite,
Des hommes de cœur vous invitent.
Ils vous offrent la main,
Table et bon gîte.

DEUXIEME COUPLET

Mais à côté de l'allégresse
Qui transporte ces gais lutins,
L'on voit mainte mère en détresse
Dont le foyer manque de pain :
Le père était à la fabrique
Travaillant pire qu'un forçat,
Quand un lock-out diabolique
Au pavé, soudain, le planta.

REFRAIN

Patrons lâches et cupides,
Les règlements stupides
Que vous rêvez contre les travailleurs
Se tourneront contre vous-mêmes :
Un jour, devant vos faces blêmes,
Vibrera de nos cœur
Un anathème.

TROISIEME COUPLET

La misère noire au ménage
S'installerait sournoisement,
Et bientôt, à bout de courage,
Pour sauver ses petits enfants,
On verrait rentrer à l'usine
Le pauvre ouvrier confondu...
- C'est là le pacte de famine
Que nos patrons avaient conçu !

REFRAIN

Eh quoi ! Pour la racaille,
Ils n'ont donc plus d'entrailles
Tous ces gogos vivant de nos sueurs !
Gardez pour vous tous vos ukases
Que vous débitez plein d'emphase,
L'esprit dominateur
En est la base !

QUATRIEME COUPLET

Tous les coffres-forts en délire
Veulent enserrer l'humanité,
C'est notre droit qu'on veut proscrire,
Et l'on parle de liberté !
Liberté ! ... Audacieux mensonge !
Nous sommes courbés sous les lois,
Et nous, que de durs impôts rongent,
Devons être soldats du roi !

REFRAIN

Au pauvre la besace !
Et c'est lui qu'on pourchasse
Jusqu'en son droit d'association.
Haut les cœurs ! Montrons du courage,
Car si la tempête fait rage,
Sachons que l'union
Est œuvre sage.

CINQUIEME COUPLET

Nous n'avions commis nulle faute,
Pourquoi nous jeter au pavé ?
Mais vous comptiez donc sans votre hôte
Messieurs les patrons affolés ?
Voyez de partout en Belgique
Cet élan spontané et si beau...
Ceux que vous appelez la clique
Vont nous vider leur boursicaud.

François Jacob
Rue du Moulin 3, Pepinster
7 OCTOBRE 1906

Document n°4 :

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules;
Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement
dans la même prison, le même mouvement.
Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
Monstre hideux qui mâche on ne sait quoi dans l'ombre,
Innocents dans un baignoire, anges dans un enfer,
Ils travaillent. Tout est d'airain, tout est de fer.
Jamais on ne s'arrête et jamais on ne joue.
Il fait à peine jour, ils sont déjà bien las...

Mélancholia Victor Hugo.

Document n°5 :

Auteur d'un « Discours sur la durée trop longue du travail des enfants » 2 mai 1837, le Dr. L-R. VILLERME, médecin aristocrate, écrivait :

« Les industries n'exigent guère, il est vrai, de la part des enfants, qu'une simple surveillance. Mais ils restent 16 à 17 heures debout, chaque jour, dont treize au moins dans une pièce fermée, sans presque changer de place. Ce n'est plus là un travail, c'est une torture ; et on l'inflige à des enfants de six à huit ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir, dès cinq heures du matin, la longue distance qui les sépare de leurs ateliers, et qu'achève d'épuiser, le soir, leur retour de ces mêmes ateliers. C'est ce long supplice de tous les jours qui ruine principalement leur santé ».

Document n°6 :

« On nous dit: Prenez garde; ne touchez pas à cette question de la réglementation du travail, car vous touchez au problème de la misère, et si vous empêchiez les enfants de descendre dans la fosse, vous seriez cruels au lieu d'être humains. Mais, est-ce que notre organisation sociale serait ainsi faite qu'il n'y aurait possibilité d'exister pour nos classes ouvrières qu'à la seule condition de laisser descendre dans les mines de pauvres petits êtres qui ne sont pas encore arrivés à leur développement? De malheureux enfants devraient apporter le travail de leurs faibles mains, sans quoi la famille ne pourrait plus subsister. Eh bien, j'ai la certitude que notre organisation sociale n'est point vicieuse au point d'exiger de pareils sacrifices.

[...] C'est qu'en définitive, en laissant les enfants dans les fosses, vous avez créé les sources de la misère, vous avez empiré la situation pour l'avenir. En voulant venir en aide à la famille de l'ouvrier, vous avez fait éclore les germes de la maladie et des infirmités en tous genres. Je n'ai pas, je l'avoue, confiance dans l'initiative privée, je n'ai pas foi dans l'industrie en ces matières et c'est pourquoi je voterai le projet. »

Intervention de M. Bergé lors de la discussion sur la proposition de loi portant modification de l'âge pour la descente et le travail des enfants dans les mines, Chambre des Représentants, séance du 22 février 1878 cité par *Formation historique*, IX, 5 *Les sociétés industrielles*, p. 89, Liège, 1978.

Document n°7 :

Tableau statistique des enfants et adolescents embauchés dans les établissements industriels du ressort de Charleroi (1870-1871)

Catégories d'industries			Enfants de moins de 8 à 10 ans		Enfants de 10 à 12 ans		Enfants de 12 à 14 ans	
			Nombre des admissions	Durée du travail	Nombre des admissions	Durée du travail	Nombre des admissions	Durée du travail
Industrie minière	Sexe féminin	à la surface	2	10 à 12 heures	103	10 à 12 heures	227	10 à 12 heures
		à l'intérieur	4	10 à 12 heures	136	10 à 12 heures	406	10 à 12 heures
	Sexe masculin	à la surface			90	10 à 12 heures	266	10 à 12 heures
		à l'intérieur			270	10 à 12 heures	675	10 à 12 heures
Industrie métal. : Laminaires et hauts -	Sexe féminin					13	12 heures	
	Sexe masculin	6		83	12 heures	308	12 heures	
Total					682		1895	

Documents relatifs au travail des enfants et des femmes dans les manufactures, les mines, etc. Etat de la question en Belgique et à l'étranger, Chambre des représentants, session 1870-1871, Bruxelles, 1871, pp. 219-223

Tiré de *Documents d'histoire de Belgique.*, T II, *La Belgique contemporaine. De 1830 à nos jours.* In *Textes et documents.* Collection Idées et Études, n°316, Bruxelles 1978.

Je fais des recherches ...

Un repas :

Aujourd'hui	Prix	Vers 1830	Prix
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

L'habitat :

Aujourd'hui	Vers 1830
Nombre de pièces :	Nombre de pièces :
Nombre d'habitants :	Nombre d'habitants :
Chauffage :	Chauffage :
Electricité :	Electricité :
Eau courante :	Eau courante :

L'habillement au 19^{ème} siècle :

Homme	Femme	Enfant
.....
.....
.....
.....

LA CONDITION OUVRIÈRE

LES MOUVEMENTS OUVRIERS

Le code pénal : la loi Chapelier

C'est le premier novembre 1795 que la loi « Le Chapelier du 14 septembre 1791 est rendue applicable à la Belgique. Elle interdit aux ouvriers de délibérer sur leurs intérêts communs. Cette loi proscrie les ententes et coalitions et supprime les organisations professionnelles.

Le code pénal renforce encore les dispositions de la loi Chapelier dans les articles 291, 414 et 415.

- Article 291 : limite le droit aux réunions en le soumettant au régime de l'autorisation préalable de l'autorité publique.
- Article 414 : interdit aux **patrons** toute entente ou coalition tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires. Il prévoit des peines d'emprisonnement de **6 jours à 1 mois** et une amende de 200 à 300 francs.
- Article 415 : stipule aux **ouvriers** que toute coalition est interdite. Ils ne peuvent cesser de travailler en même temps. Les punitions prévues en cas d'infraction sont l'emprisonnement **d'un mois au moins et de 3 mois** au plus.

Un cadre nouveau

Dès 1866, un grand changement s'opère au niveau de la condition sociale : le délit de coalition est supprimé. En effet, le meilleur moyen de prévenir les coalitions violentes est d'autoriser les coalitions paisibles. C'est la grève acceptée, légitimée mais contrôlée car un article du code pénal maintient un solide verrou freinant toutes les mesures syndicales. Les derniers obstacles ne tomberont qu'en 1921.

L'évolution de la condition ouvrière grâce aux syndicats

En 1844 c'est, étrangement, l'arrivée des Jésuites à Verviers qui va donner l'impulsion à la création d'un mouvement radical ouvrier, principalement dirigé contre deux grands patrons textiles : *Biolley* et *Simonis*. Ce mouvement est mené par un ouvrier : *Pierre Fluche*. C'est donc le point de départ du syndicalisme verviétois qui verra sa création en 1869. Il faudra attendre 1871 pour voir la première victoire (pacifique) des syndicats qui obtiennent la journée de travail de 10 heures.

Les Francs Ouvriers et l'Association Internationale des Travailleurs

L'Association Internationale des Travailleurs (AIT)

Fondée à Londres en 1864, l'Association Internationale des Travailleurs suscitée par MARX et ENGELS s'introduit en Belgique en 1865 et fait parler d'elle à Verviers en 1867.

Différents penseurs dits « Socialistes Utopistes » influencèrent les Verviétois (Fourier, Simon, Proudhon, le Baron Colins de Dison, ...). Socialistes car ils réagissaient contre le libéralisme absolu et le « laisser-faire » en matière économique. Utopistes car ils présentaient une solution globale qui devait régler automatiquement toutes les difficultés de la vie en société et répondre aux plus profondes aspirations humaines.

L'implantation des groupes de l'AIT va connaître un succès immédiat qui ira en croissant au fil des mois. En 1870, on compte plus de 40 groupes

Les Francs Ouvriers

J.F. Thiry, socialiste verviétois publie en 1867 une brochure intitulée « L'Avenir des Travailleurs ». Il estime que les travailleurs n'en ont pas assez profité et s'élève contre le nombre croissant de riches qui vivent sans rien faire et contre la violence. Le langage est percutant, adapté à son public. Il préconise d'établir une espèce de franc-maçonnerie de tous les travailleurs.

Cette brochure est diffusée à un prix très bas et a un effet immédiat sur le monde ouvrier. Elle exprime bien fort ce que tout le monde pense tout bas.

Pour être membre des Francs Ouvriers, il faut avoir 18 ans et être simple ouvrier manuel. La cotisation annuelle s'élève à 60 centimes.

L'association des Francs Ouvriers sera mise sur pied très rapidement.

Un journal pour les ouvriers, « le Mirabeau », est publié. Son premier numéro sort le 1^{er} décembre 1968. L'originalité du Mirabeau explique son succès : un journal ouvrier issu du monde ouvrier où on ne tait pas les abus, les scandales et injustices. On imagine bien l'impact d'un tel journal dans les quartiers populaires ouvriers et au niveau des « autorités ».

Les caisses de résistance

Sous l'action de l'AIT, en 1868 des « Caisses de Résistance » vont voir le jour pour chaque profession. Leurs buts sont :

- assurer un travail suffisant et le maintenir contre les empiètements du capital
- maintenir la dignité du travailleur vis-à-vis de ceux qui l'emploient
- s'occuper de tout ce qui peut contribuer à l'émancipation des travailleurs
- s'assister mutuellement en cas de chômage forcé
- répartir les fonds : $\frac{3}{4}$ pour la résistance et $\frac{1}{4}$ pour le chômage
- etc.

Les grèves

La grève est un refus collectif et concerté. Les premières grèves commencent en 1868 mais n'ont pas de conséquences réelles. Elles se multiplient dans les années qui suivent. Ce n'est qu'à partir de 1871 que l'on peut parler de grèves victorieuses.

En 1902, le nombre d'ouvriers syndiqués est de 2.000 sur 20.000 et en 1906, il est de 16.275, c'est-à-dire 82%.

A ce moment, les grèves se multiplient et le conflit de 1906, qui va durer 6 semaines, est difficilement supportable pour les ouvriers et leur famille (pas de travail donc pas de salaire). Ce mouvement va aboutir, grâce au soutien extraordinaire de la population (partage et entraide), à la signature d'une convention collective entre patrons et ouvriers. Les premiers obtiendront le respect de l'autorité dans les ateliers et la promesse d'être consultés avant le déclenchement d'une grève. Quant aux seconds, les ouvriers, ils obtiendront la reconnaissance officielle des syndicats, la fin des répressions, la conciliation générale "patron/ouvrier" et l'unité salariale dans les industries d'un même secteur.

Source :

Wynants Jacques - *Ainsi naquit une industrie*. La condition ouvrière à Verviers avant 1900. CEIP. Verviers.

LA CONDITION OUVRIÈRE

CONCLUSIONS

Jadis, le travail n'était pas organisé comme maintenant. On travaillait 16 heures par jour dans de **mauvaises conditions**.

Hommes, femmes, enfants, tous travaillaient pour pouvoir survivre.

La sécurité et l'hygiène n'étaient pas bonnes, les **salaires** étaient **très bas, la durée du travail excessive**. C'est pour cela qu'en 1906, les **ouvriers** se sont **révoltés**: ils protestaient contre ce système !

Sous la pression de la **grève**, les patrons acceptaient certaines revendications. C'est à cette époque que sont nés les premiers **syndicats**, des comités de défense des droits des ouvriers.

A Verviers, les manufactures de draps ont attiré bon nombre d'ouvriers venus des campagnes. Leur nombre allant en grandissant, il était finalement impossible de les loger tous.

A cette époque, les ouvriers n'avaient pas le choix. Ils étaient obligés, pour reconstituer leur force de travail, de **dormir à proximité des usines**. En effet, le chemin de fer, les tramways et autobus n'existaient pas.

En 1846, le rapport du nombre d'habitants par maison était de 12 personnes. Cette situation engendrait de **graves problèmes sociaux et d'hygiène** (maladies, épidémies).

L'espace réservé à l'habitat était restreint : **plusieurs familles s'entassaient dans une seule pièce**.

Mais qui avait donc eu l'idée de construire les bâtiments sociaux « Les Grandes Rames » ?

C'étaient deux citoyens importants de la ville de Verviers, Messieurs Henry Guillaume **SIMONIS** (1753-1816) et Jean-François **BIOLLEY** (1755—1822).

L'architecture de la cité ouvrière des Grandes Rames

La cité des Grandes Rames était composée de 10 maisons identiques, formant deux blocs de bâtiments parallèles.

Chaque habitation comptait 4 niveaux et 5 travées. Elles étaient en briques rouges, simples et régulières.

Le rez-de-chaussée et les 3 étages étaient divisés en 4 pièces (de 23 m²) qui s'organisaient autour d'un couloir. Les pièces devaient abriter chacune un ménage de 6 personnes.

La distribution de l'eau y a été installée en 1876 et le **raccordement aux égouts** a été effectué en 1883. Les ouvriers vivant aux Grandes Rames étaient privilégiés par rapport aux autres. Tout le monde n'avait pas l'eau courante !

Quels étaient les avantages de ces constructions ?

- Les loyers étaient peu élevés.
- On mettait beaucoup de personnes dans un espace restreint.
- Les patrons surveillaient plus facilement leurs ouvriers (Les patrons disaient : "La classe laborieuse est une classe dangereuse").

Que sont devenus ces bâtiments ?



La cité des Hougnes.

Les bâtiments ont été vendus par le CPAS de la ville de Verviers à la Société Coopérative de Logement Social " Les Linaigrettes" en 1991.

Aujourd'hui, des familles y habitent. Les bâtiments ont été rénovés et transformés en 49 appartements.

D'autres cités ouvrières et logements sociaux ont vu le jour en Belgique et ailleurs. Fais quelques recherches autour de toi et compare tes découvertes avec la cité des Grandes Rames de Verviers (architecture, nombre de personnes logées, prix, but des constructions,...)

LA CONDITION OUVRIÈRE

Histoire/ Géographie	Cycle 3	Cycle 4
	Savoirs & savoir-faire	Savoirs & savoir-faire
Utiliser un instrument de travail HG1		
Lire un écrit à caractère informatif ou explicatif. HG 3		
Confronter, organiser HG 5		
Situer l'information dans un cadre spatial et chronologique. HG 6		
Construire un graphique, produire un écrit, communiquer l'information. HG 7		
Utiliser des repères de temps. H 9		
Lire une trace du passé H 11		
Exploiter des sources historiques : distinguer. H 12		
Exploiter des sources historiques : interpréter. H 13		
Français	Cycle 3	Cycle 4
	Savoirs & savoir-faire	Savoirs & savoir-faire
	« Je suis un ouvrier et je visite une usine au 19 ^{ème} siècle... »	